

L'E-santé au chevet du système de santé français

PRECEPTA vient de publier une étude approfondie, après plusieurs mois d'enquêtes, sous le titre :
« Les marchés de l'E-santé à l'horizon 2020 – Télémédecine, télésanté, objets connectés et systèmes d'information de santé : enjeux et opportunités d'une révolution numérique »

Auteur de l'étude : **Jean-Christophe Briant**

Voici les principaux enseignements de cette analyse de 300 pages :

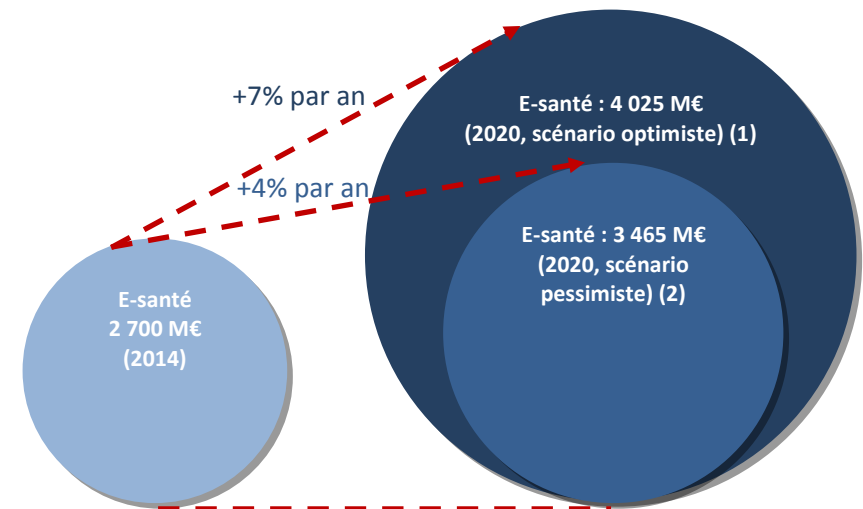
Le marché de l'E-santé, soit « l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des activités en rapport avec la santé » selon Bruxelles, s'annonce prometteur. **Estimé en 2014 à 2,7 milliards d'euros par Precepta, il se décompose entre le segment mature et dominant des systèmes d'information de santé (SIS à hauteur de 2,36 milliards d'euros)*, celui fourmillant et mouvant de la télésanté (200 millions d'euros hors télémédecine) et celui réglementé de la télémédecine (140 millions d'euros).** Et ce marché dynamique poursuivra sa montée en puissance à moyen terme. **Il progressera ainsi de 4% à 7% par an pour atteindre 3,5 à 4 milliards d'euros à l'horizon 2020, selon les deux scénarios extrêmes établis par les experts de Precepta.**

Un puissant levier d'efficience

Il faut dire que le marché dispose de nombreux atouts comme **la volonté affirmée des pouvoirs publics de promouvoir l'E-santé comme un puissant levier d'efficience pour le système de santé et une opportunité industrielle pour la France.** Sans oublier **le vieillissement de la population et des facteurs socio-culturels**, qui accroissent mécaniquement des besoins auxquels peut répondre l'E-santé, et **des innovations technologiques** issues de la révolution numérique en marche.

(*) Y compris les services associés : hébergement, traitement et archivage des données de santé, interopérabilité des SI, développement et intégration des équipements, conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage, mutualisation et/ou externalisation de ressources, applications, processus, fonctions

Le marché de l'E-santé en 2014 et 2020 selon deux scénarios extrêmes



(1) Un scénario optimiste combinaison des scénarios les plus favorables pour les marchés de la télémédecine, de la télésanté hors télémédecine et des systèmes d'information hors télésanté

(2) Un scénario pessimiste combinaison des scénarios les plus défavorables pour les marchés de la télémédecine, de la télésanté hors télémédecine et des systèmes d'information hors télésanté.

Estimation et prévision **Precepta**

L'E-santé se présente de fait aujourd'hui comme un recours aux maux du système de santé français. **Elle pourrait en effet répondre en partie aux trois grands défis d'un modèle à bout de souffle.** Il s'agit en premier lieu du défi de **la qualité des soins prodigués dans un contexte de vieillissement de la population** (personnel de santé compris), grâce notamment à une optimisation du temps médical et à l'organisation de l'offre autour du patient ou de la personne âgée selon une logique de parcours. Il s'agit également de répondre au défi de **la santé publique, mise à mal par des crises sanitaires aiguës**, grâce au Big Data santé sur lequel pourraient s'appuyer des politiques de prévention efficaces, et à l'émergence des objets connectés santé et de pratiques de *quantified self*. Et enfin, l'E-santé peut permettre de relever le défi de **la gestion des comptes de l'assurance maladie et la nécessité de réaliser des économies substantielles** grâce à des gains d'efficacité multiples (ex éviter la redondance des pratiques et des actes).

Passer à une logique « préventive et de parcours »

L'E-santé fait en effet passer le système de santé français d'une logique « curative et d'épisode aigu » à une logique « préventive et de parcours ». **D'un système axé sur la maladie**, qui a pour objectif de guérir et soigner (priorité aux soins) dans le cadre d'une prise en charge, **à un système qui valorise la santé et le bien-être et se fixe des objectifs de prévention (prise en considération d'autres déterminants que le soin) dans le cadre d'une prise en compte.**

Ainsi, **l'E-santé modifie les équilibres au sein de l'écosystème de la santé :**

- **le patient**, mieux informé grâce à la télésanté (notamment la téléinformation, le télémonitoring ou le téléconseil médical), devient un acteur de sa santé, plus investi (y compris financièrement) et exigeant

- **les pouvoirs et financeurs publics** (Etat et assurance maladie en tête) se muent en « leaders mobilisateurs » plutôt que « leaders d'autorité » ;

- **l'offre de soins ambulatoires**, offre de soins de premier recours en tête dont les médecins généralistes libéraux, passe d'une logique de « sachant » en vis-à-vis à une logique de « coach ou référent » en vis-à-vis ou à distance ;

- **l'offre des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux**, hôpitaux en tête, n'est plus au centre du dispositif. La logique de réseau s'impose au détriment d'une logique d'établissement notamment « hospitalo-centrée » ;

- enfin, **les industriels et les prestataires de services** évoluent dans un environnement concurrentiel atypique (compétition, coopération, collaboration...).

CONTACT PRESSE :

presse@xerfi.fr

ou standard 01.53.21.81.51

QUI SOMMES-NOUS ?

PRECEPTA, division du groupe Xerfi, est un cabinet d'analyse indépendant, qui mène des études stratégiques, publiées à sa propre initiative.

Il apporte à ses lecteurs, par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.

Les études **Precepta** fournissent des clés pour mieux comprendre les enjeux d'un secteur, les rapports de forces qui s'opèrent et les axes stratégiques en cours, ceci dans le but d'éclairer le changement stratégique.
